

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 juillet 2017
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et onzième session
Point 61 de l'ordre du jour
Consolidation et pérennisation de la paix

Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année

**Lettre datée du 14 juillet 2017, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République populaire
démocratique de Corée**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la réponse du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée à la question posée le 14 juillet 2017 par l'Agence centrale de presse coréenne sur les tentatives des États-Unis d'échafauder une autre « résolution assortie de sanctions » contre la République populaire démocratique de Corée (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, au titre du point 61 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) **Ja Song Nam**



Annexe à la lettre datée du 14 juillet 2017 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée

Réponse du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée concernant la tentative des États-Unis de faire adopter une nouvelle « résolution assortie de sanctions » contre la République populaire démocratique de Corée, en présentant comme une « menace mondiale » la réussite de son essai de tir d'un missile balistique intercontinental

Sidérés par la réussite de l'essai de tir d'un missile intercontinental Hwasong-14 par la République populaire démocratique de Corée, les États-Unis déploient des efforts frénétiques au sein du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies pour concocter une autre « résolution assortie de sanctions » qui serait plus dure que jamais à l'encontre la République populaire démocratique de Corée.

Juste après la réunion d'urgence du Conseil de sécurité, les États-Unis ont commencé à proférer chaque jour un torrent d'invectives à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée à laquelle il reprochait son essai de tir, tout en s'agitant en tous sens, aux côtés de leurs forces vassales, pour obtenir une « déclaration à la presse » afin de créer un climat de prise de sanctions à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée. Les États-Unis ont aussi fait tout un vacarme en faisant circuler au Conseil de sécurité un projet de nouvelle « résolution assortie de sanctions » et en faisant bien savoir qu'ils tenaient à ce qu'il soit mis « aux voix » tel quel.

Le chantage auquel les États-Unis se livrent ainsi autour des « résolutions assorties de sanctions » adoptées à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée n'est qu'une manifestation haineuse de leur volonté de faire oublier que si la République populaire démocratique de Corée a dû renforcer son arsenal nucléaire, c'est à cause de leur politique d'extrême hostilité et de menace nucléaire à son encontre et de leurs tentatives pour nier sa souveraineté et son droit à l'existence.

En procédant à un essai de tir de missile balistique intercontinental, la République populaire démocratique de Corée n'a fait qu'exercer son droit légitime à l'autodéfense pour se prémunir avec certitude contre la menace nucléaire que font peser sur elle les États-Unis depuis plus de cinquante ans et pour s'assurer de la paix et de la stabilité de la péninsule coréenne et de la région dans son ensemble.

Le succès retentissant de l'essai de tir d'un missile balistique intercontinental Hwasong-14 est venu démontrer une fois pour toutes que la République populaire démocratique de Corée avait bien l'intention et les moyens d'annihiler les États-Unis en une seule frappe en plein cœur de leur territoire si ceux-ci manquaient d'agir avec discernement.

L'heure est venue pour les États-Unis de revoir leur point de vue quant à la position stratégique de la République populaire démocratique de Corée, qui s'est taillée une place aux plus hauts sommets, et d'agir avec prudence.

Ce serait une erreur fatidique que d'imaginer que la République populaire démocratique de Corée, qui s'est hissée au prestigieux rang des puissances nucléaires et qui est un État doté de missiles balistiques intercontinentaux, pourrait tolérer un chantage « aux sanctions » irresponsable de la part des États-Unis et d'autres forces hostiles.

Si le Conseil de sécurité adopte une autre « résolution assortie de sanctions », la République populaire démocratique de Corée sera amenée à prendre des mesures et à se faire justice en réponse à cette « résolution ».